

**Associations du plateau de Saclay  
et des vallées avoisinantes**  
(liste in fine)

Madame Cécile Duflot  
Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement  
72, rue de Varenne  
75700 Paris

Plateau de Saclay, le 12 avril 2013

Madame la Ministre,

En charge du dossier du Grand Paris, vous allez sans doute prochainement transférer au Conseil d'État le projet de décret figeant la définition de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay prévue à l'article 35 de la loi Grand Paris du 3 juin 2010.

S'il en est encore temps, nous voudrions attirer votre attention sur un point particulier qui devrait impérativement être pris en compte dans le décret.

En effet, nos associations ont défendu chaque hectare de terre agricole du plateau de Saclay avec l'objectif d'en inclure 2500 dans la zone protégée sur les 2700 environ actuellement cultivés. Nous en sommes loin après enquête publique puis la décision de l'EPPS puisque la ZPNAF proposée en compte à peine plus de 2300 sur le Plateau.

Malgré notre souhait de protéger la plus grande surface possible, nous sommes bien conscients qu'il n'est plus temps de relancer un débat d'ensemble. Il y a pourtant deux zones qui devraient prioritairement être incluses dans la zone protégée car elles ont rassemblé une large majorité d'opinions favorables et ont fait l'objet de la réserve n° 3 de la commission d'enquête : il s'agit des terres agricoles dites de la Minière sur la commune de Guyancourt et de la partie nord de la parcelle CP12 sur la commune de Gif sur Yvette (C.f. Carte page suivante).

Dans les deux cas, il s'agit d'assurer la continuité des terres cultivables, condition nécessaire à leur exploitation, et de conserver une cohérence dans les entités paysagères.

L'EPPS a rejeté cette réserve au motif que les terrains concernés étaient nécessaires à ses projets, sans préciser lesquels.

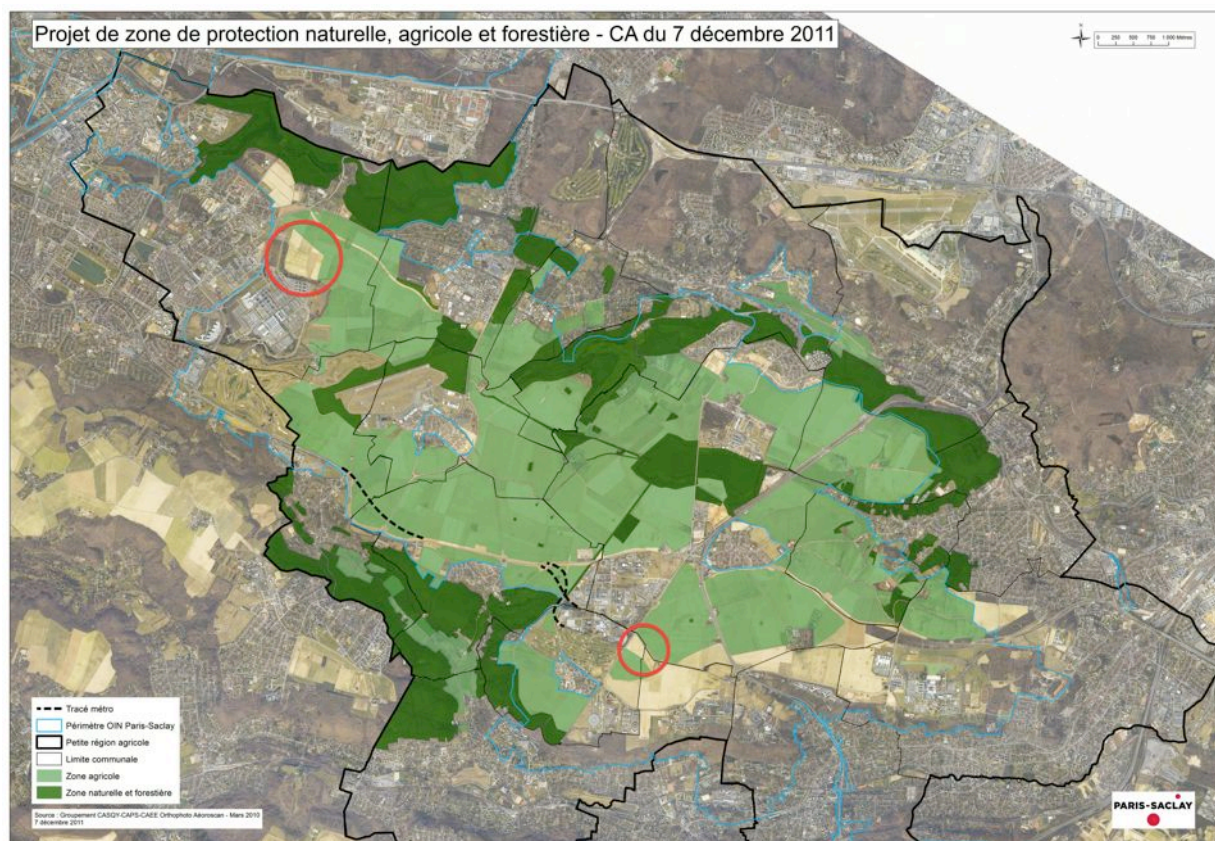
Nous pensons, au contraire, que l'amputation déjà infligée aux terres agricoles de ce plateau est en excès de ce qu'il sera nécessaire pour réaliser ces projets ; le principe de réalité conduit déjà aujourd'hui à les revoir à la baisse.

Comme partout en Île-de-France, beaucoup de terres agricoles ont été gaspillées pour l'extension urbaine, ce qu'ont souligné d'ailleurs de nombreux rapports de l'IAU. Le plateau de Saclay n'a pas échappé à la règle. À côté de la zone de la Minière citée plus haut, les hectares de parking créés en surface pour le Technopole Renault illustrent ce peu de considération pour la ressource irremplaçable que constituent les terres agricoles.

La valeur de ces terres cultivables de très haute qualité, au cœur de l'Île de France, doit enfin être reconnue comme essentielle pour l'avenir, l'agriculture de proximité constituant sans aucun doute un enjeu majeur pour les générations futures. Inclure les deux zones mentionnées ci-dessus serait un signe de cette reconnaissance et permettrait de respecter les résultats de la concertation exprimés par les conclusions de la commission d'enquête.

En espérant être entendus, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre très haute considération.

Les associations signataires (liste in fine)



N.B. Cette carte n'est pas la dernière version produite par l'EPPS mais permet de localiser les zones à inclure dans la ZPNAF (cerclees en rouge)

### Liste des associations signataires

**Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB)**, représentés par Olivier Lucas, président  
**Amis du Grand Parc de Versailles (AGPV)**, représenté par Jacques de Givry, vice-président  
**APACH (Buc)**, représentée par Marie-Françoise Choisnard, présidente  
**Association pour la Protection des Espaces naturels et de l'Environnement de St Aubin (APESA)**, représentée par Gérard Guillan, président  
**Association Sauvegarde Etangs de la Minière (ASEM)**, représenté par James Overton  
**Citoyens Actifs et Solidaires (CAS)** Orsay, représenté par Olivier Réchauchère  
**Essor de Versailles**, représenté par Philippe Domergue, président  
**Jardins de Cérès - AMAP** - représenté par Cyril Girardin  
**Terres Fertiles**, représenté par Laurent Sainte Fare Garnot  
**Jouy Écologie**, représenté par Claudine Parayre  
**Gif Environnement**, représenté par André Lelièvre